



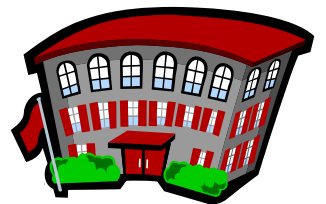
COMMISSION SCOLAIRE
du Pays-des-Bleuets

N/Réf.: 1115-01-00

ACTES D'ÉTABLISSEMENT

2010-2011

Mario Lavoie, secrétaire général



1.0 DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET LÉGALES

Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre i-13.3)

Actes d'établissement des écoles

39. L'école est établie par la commission scolaire.

L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école et l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense. Il indique également le cycle ou, exceptionnellement, la partie de cycle de l'ordre d'enseignement concerné et précise si l'école dispense l'éducation préscolaire.

40. La commission scolaire peut, après consultation du conseil d'établissement, ou à sa demande, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

Actes d'établissement des centres

100. Le centre est établi par la commission scolaire.

L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse et les locaux ou immeubles mis à la disposition du centre. L'acte indique en outre s'il s'agit d'un centre de formation professionnelle ou d'un centre d'éducation des adultes.

Lorsque l'acte d'établissement du centre met plus d'un immeuble à la disposition du centre, la commission scolaire peut, après consultation du directeur du centre, nommer un responsable pour chaque immeuble et en déterminer les fonctions.

Le responsable exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur du centre.

101. La commission scolaire peut, après consultation du conseil d'établissement, ou à sa demande, modifier l'acte d'établissement d'un centre compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

Consultation commission scolaire

217. La commission scolaire consulte les conseils d'établissement et les comités de la commission scolaire sur les sujets sur lesquels ils doivent être consultés et procède aux consultations publiques prévues par la présente loi.

Consultation comité de parents

193. Le comité de parents doit être consulté sur les sujets suivants :

...

2° le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement;

...

Conseils d'établissement des écoles

79. Le conseil d'établissement doit être consulté par la commission scolaire sur:

- 1° la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de l'école;
- 2° les critères de sélection du directeur de l'école;
- 3° (paragraphe abrogé).

Conseils d'établissement des centres

110.1. Le conseil d'établissement doit être consulté par la commission scolaire sur:

- 1° la modification ou la révocation de l'acte d'établissement du centre;
- 2° les critères de sélection du directeur du centre.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012

211. Chaque année, la commission scolaire, après consultation de toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Le plan doit notamment indiquer, pour chaque école et pour chaque centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan.

Ce plan est transmis à chaque municipalité ou communauté métropolitaine consultée

Elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.

Lorsque plus d'un établissement d'enseignement est établi dans les mêmes locaux ou immeubles, la commission scolaire détermine la répartition des locaux ou immeubles ou de leur utilisation entre ces établissements d'enseignement.

Dans le cas visé au troisième alinéa, la commission scolaire peut, à la demande des conseils d'établissement concernés, instituer un comité de coordination formé de représentants des conseils d'établissement et déterminer la répartition des fonctions et pouvoirs entre les conseils d'établissement et le comité de coordination, ainsi que les règles d'administration et de fonctionnement du comité de coordination.

La commission scolaire peut également nommer une même personne à la fonction de directeur de tous les établissements ainsi qu'un ou plusieurs adjoints pour chaque établissement. La commission scolaire détermine alors, après consultation des conseils d'établissement, la répartition des fonctions et pouvoirs entre le directeur et les directeurs adjoints.

Politique de maintien ou de fermeture de ses écoles et consultation publique

212. *Sous réserve des orientations que peut établir le ministre, la commission scolaire, après avoir procédé à une consultation publique et avoir consulté le comité de parents, adopte une politique portant:*

1° sur le maintien ou la fermeture de ses écoles;

2° sur la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi que sur la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école.

Cette politique doit notamment comprendre un processus de consultation publique, préalable à chacun de ces changements, qui doit prévoir:

1° le calendrier de la consultation;

2° les modalités d'information du public et plus particulièrement des parents et des élèves majeurs concernés incluant l'endroit où l'information pertinente sur le projet, notamment ses conséquences budgétaires et pédagogiques, est disponible pour consultation par toute personne intéressée de même que l'endroit où des informations additionnelles peuvent être obtenues;

3° la tenue d'au moins une assemblée de consultation et ses modalités;

4° la présence, lors d'une assemblée de consultation, du président de la commission scolaire et du commissaire de la circonscription concernée.

Cette politique doit également préciser que le processus de consultation publique débute par un avis public de l'assemblée de consultation donné, selon le cas:

1° au plus tard le premier juillet de l'année précédant celle où la fermeture d'école serait effectuée;

2° au plus tard le premier avril de l'année précédant celle où un changement visé au paragraphe 2° du premier alinéa serait effectué.».

Services éducatifs jeunes

236. La commission scolaire détermine les services éducatifs qui sont dispensés par chaque école.

Services éducatifs de la Formation professionnelle et de l'éducation des adultes

251. La commission scolaire détermine les services éducatifs qui sont dispensés par chaque centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes.

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE BENOÎT-DUHAMEL (721011)
947, boulevard Marcotte
Roberval (Québec) G8H 2A7

IMMEUBLE :

721058 Benoît-Duhamel : 947, boulevard Marcotte, Roberval

LOCAUX:

Tous les locaux de l'immeuble Benoît-Duhamel sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- du local utilisé pour le service de garde en milieu scolaire ;
- des locaux utilisés par la commission scolaire.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS:

Préscolaire 4 ans et 5 ans
Primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE BOISJOLI/DES DEUX-LACS (721006)

247, rue Principale
Lac-Bouchette (Québec) G0W 1V0

IMMEUBLES :

721051	Boisjoli:	255, rue de l'Église, Saint-François-de-Sales
721049	Des Deux-Lacs:	247, rue Principale, Lac-Bouchette

LOCAUX :

Tous les locaux de l'immeuble des Deux-Lacs sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- de ceux utilisés par la Municipalité de Lac-Bouchette ;
- du local utilisé pour la location d'un logement.

Tous les locaux de l'immeuble Boisjoli sont mis à la disposition de l'école à l'exception :

- de ceux utilisés par la Municipalité de Saint-François-de-Sales pour la bibliothèque municipale.

Quelques locaux de l'immeuble des Deux-Lacs sont utilisés à l'occasion pour l'enseignement aux adultes.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS:

Préscolaire	4 ans et 5 ans
Primaire	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général



ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE BON-PASTEUR (721078)
451, rue de l'Église
Sainte-Jeanne-d'Arc (Québec) G0W 1E0

IMMEUBLE :

721037 Bon-Pasteur : 451, rue de l'Église, Sainte-Jeanne-d'Arc

LOCAUX :

Tous les locaux de l'immeuble Bon-Pasteur sont mis à la disposition de l'école.

Quelques locaux de cet immeuble sont utilisés à l'occasion pour l'enseignement aux adultes.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire 4 ans et 5 ans
Primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE CARREFOUR ÉTUDIANT (721031)

3079, rue De Saint-Méthode
Saint-Félicien (Québec) G8K 3C2

IMMEUBLE :

721014 Carrefour étudiant: 3079, rue De Saint-Méthode, Saint-Félicien

LOCAUX:

Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- du local pour le service de garde en milieu scolaire.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS:

Précolaire	4 ans et 5 ans
Primaire	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE CITÉ ÉTUDIANTE (721016)

171, boulevard de La Jeunesse
Roberval (Québec) G8H 2N9

IMMEUBLES :

721065	Cité étudiante :	171, boulevard de La Jeunesse, Roberval
721002	Édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante :	920, rue Morin, Roberval
721850	La Chesnaie	254, boul. Sauvé, Roberval

LOCAUX :

Tous les locaux de la Cité étudiante sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- des locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien.

Tous les locaux de l'Édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante sont mis à la disposition de l'école.

Quelques locaux de l'immeuble La Chesnaie sont mis à la disposition de l'école.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Secondaire 1^{er} et 2^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE HÉBERT (721032)
1298, rue L.W. Leclerc
Saint-Félicien (Québec) G8K 2N4

IMMEUBLE :

721016 Hébert : 1298, rue L.W. Leclerc, Saint-Félicien

LOCAUX :

Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire 5 ans
Primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général



ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE HÉLÈNE-LALIBERTÉ/SECONDAIRE DES CHUTES (721086)

1, rue de l'Église
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4V4

IMMEUBLES :

721042	Hélène-Laliberté :	300, boulevard Édouard-Niquet, Péribonka
721070	Des Chutes :	1, rue de l'Église, Dolbeau-Mistassini

LOCAUX:

Tous les locaux de ces immeubles sont mis à la disposition de l'école.

Quelques locaux de ces immeubles sont utilisés à l'occasion pour l'enseignement aux adultes.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS:

Primaire :	Une partie du 3 ^e cycle (6 ^e année)
Secondaire	1 ^{er} cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE JEAN XXIII/SAINT-LUCIEN (721053)

47, avenue du Moulin
Saint-Thomas-Didyme (Québec) G0W 1P0

IMMEUBLES :

721029	Jean XXIII :	47, avenue du Moulin, Saint-Thomas-Didyme
721036	Saint-Lucien :	542, rue Principale, Saint-Edmond-les-Plaines

LOCAUX :

Tous les locaux de ces immeubles sont mis à la disposition de l'école.

Quelques locaux de l'immeuble Jean XXIII sont utilisés à l'occasion pour l'enseignement aux adultes.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire	4 ans et 5 ans
Primaire	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE JEANNE-MANCE/PIE XII (721035)

623, rue Principale
Saint-Prime (Québec) G8J 1T3

IMMEUBLES :

721026	Jeanne-Mance :	623, rue Principale, Saint-Prime
721025	Pie XII :	128, avenue Albert-Perron, Saint-Prime

LOCAUX :

Tous les locaux de l'immeuble Jeanne-Mance sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- du local pour le service de garde en milieu scolaire.

Tous les locaux de l'immeuble Pie XII sont mis à la disposition de l'école.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire	4 ans et 5 ans
Primaire	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE JOLIVENT/L'ARBRISSEAU (721014)

1536, rue Principale
Chambord (Québec) G0W 1G0

IMMEUBLES :

721060	Jolivent :	1536, rue Principale, Chambord
721075	L'Arbrisseau :	74, rue Principale, Saint-André

LOCAUX:

Tous les locaux de l'immeuble Jolivent sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- du local utilisé pour le service de garde en milieu scolaire ;
- des locaux utilisés par le Centre de la petite enfance Aux Petits trésors.

Tous les locaux de l'immeuble L'Arbrisseau sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- du local loué à la Municipalité de Saint-André.

Quelques locaux des immeubles Jolivent et L'Arbrisseau sont utilisés à l'occasion pour l'enseignement aux adultes.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS:

Préscolaire	4 ans et 5 ans
Primaire	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE LA SOURCE/LES PRÉS VERTS (721083)

712, rue Principale
Saint-Augustin (Québec) G0W 1K0

IMMEUBLES:

721045 École La Source: 687, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot
721048 École Les Prés Verts: 712, rue Principale, Saint-Augustin

LOCAUX:

Tous les locaux de l'école Les Prés Verts sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- des locaux de la partie avant (ancienne résidence) qui sont loués à la Municipalité de Saint-Augustin.

Tous les locaux de l'école La Source sont mis à la disposition de l'école.

Quelques locaux de ces immeubles sont utilisés pour l'enseignement aux adultes.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS:

Préscolaire 4 ans et 5 ans
Primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE MARIA-GORETTI (721030)

4971, rue des Saules
La Doré (Québec) G8J 1G8

IMMEUBLE:

721013 Maria-Goretti 4971, rue des Saules, La Doré

LOCAUX:

Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école.

Quelques locaux de cet immeuble sont utilisés à l'occasion pour l'enseignement aux adultes.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS:

Préscolaire 4 ans et 5 ans
Primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE MONSEIGNEUR BLUTEAU (721033)
1275, 3^e Rue
Saint-Félicien (Québec) G8K 2B5

IMMEUBLE :

721021 Monseigneur Bluteau : 1275, 3^e Rue, Saint-Félicien

LOCAUX :

Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- du local pour le service de garde en milieu scolaire ;
- des locaux utilisés pour de l'entreposage de la commission scolaire.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire 4 ans et 5 ans
Primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE NOTRE-DAME (721012)
830, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L5

IMMEUBLE :

721055 Notre-Dame : 830, boulevard Saint-Joseph, Roberval

LOCAUX :

Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- du local au sous-sol qui est réservé pour les archives de la commission scolaire;
- des locaux utilisés pour l'administration de la commission scolaire dont l'adresse civique est 828 boulevard Saint-Joseph (Roberval);
- du local pour le service de garde en milieu scolaire.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire 4 ans et 5 ans
Primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (721059)

604, rue de la Fabrique
Girardville (Québec) G0W 1R0

IMMEUBLE:

721035 Notre-Dame-de-Lourdes : 604, rue de la Fabrique, Girardville

LOCAUX:

Tous les locaux de l'immeuble sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- du local utilisé pour le service de garde en milieu scolaire.

Quelques locaux sont utilisés à l'occasion pour l'enseignement aux adultes.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS:

Préscolaire	4 ans et 5 ans
Primaire	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ANGES/SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE (721080)

68, rue Savard
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4L3

IMMEUBLES :

721040 Notre-Dame-des-Anges : 68, rue Savard, Dolbeau-Mistassini
721006 Saint-Louis-de-Gonzague : 537, rue Principale, Saint-Eugène-d'Argentenay

LOCAUX :

Tous les locaux de l'immeuble Notre-Dame-des-Anges sont mis à la disposition de l'école à l'exception:

- du local utilisé par la Corporation Rêve-Soleil (Passe-partout et préscolaire 3 et 4 ans);
- du local pour le service de garde en milieu scolaire ;
- des locaux loués à des organismes.

Tous les locaux de l'immeuble Saint-Louis-de-Gonzague sont mis à la disposition de l'école. Quelques locaux sont utilisés à l'occasion pour l'enseignement aux adultes.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire 4 ans et 5 ans
Primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

POLYVALENTE DE NORMANDIN (721061)

1285, avenue du Rocher
Normandin (Québec) G8M 3X4

IMMEUBLE:

721064 Polyvalente de Normandin: 1285, avenue du Rocher, Normandin

LOCAUX:

Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- des locaux du secteur S-14 qui sont réservés pour l'enseignement aux adultes et qui peuvent servir pour l'enseignement aux jeunes ;
- des locaux utilisés pour de l'entreposage ;
- des locaux utilisés pour le centre de jour en toxicomanie ;
- des locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini ;
- des locaux loués à un organisme.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ:

Secondaire 1^{er} et 2^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS (721039)

1099, boulevard Hamel
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R4

IMMEUBLE :

721066 Polyvalente des Quatre-Vents: 1099, boulevard Hamel, Saint-Félicien

LOCAUX :

Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- des locaux utilisés par la formation professionnelle ;
- des locaux utilisés pour de l'entreposage.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ:

Secondaire 1^{er} et 2^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

POLYVALENTE JEAN-DOLBEAU (721085)

300, avenue Jean-Dolbeau
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2T7

IMMEUBLES:

721069 Polyvalente Jean-Dolbeau : 300, avenue Jean-Dolbeau, Dolbeau-Mistassini
721068 Chanoine-Simard : 1840, rue Provencher, Dolbeau-Mistassini

LOCAUX:

Tous les locaux de la Polyvalente Jean-Dolbeau sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- de certains locaux du bloc B utilisés par la formation professionnelle.

Quelques locaux de la polyvalente sont utilisés à l'occasion pour l'enseignement aux adultes.

Une partie des locaux de l'immeuble Chanoine-Simard est mise à la disposition de l'école pour la formation alternative pour les 16-18 ans (Le Tournant).

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ:

Secondaire 1^{er} et 2^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINTE-THÉRÈSE (721074)

242, 3^e Avenue
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2V4

IMMEUBLES :

721001	Sacré-Cœur:	163, 11 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini
721003	Sainte-Thérèse	242, 3 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini

LOCAUX :

Tous les locaux de l'immeuble Sacré-Coeur sont mis à la disposition de l'école.

Tous les locaux de l'immeuble Sainte-Thérèse sont mis à la disposition de l'école, à l'exception:

- des locaux des 1^{er} et 2^e étages (l'ancienne résidence) dont l'utilisation est à déterminer ;
- du local pour le service de garde en milieu scolaire ;
- du local utilisé par la Corporation Brin-Soleil (Passe-partout et préscolaire 3 et 4 ans).

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire	4 ans et 5 ans
Primaire	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle
Secondaire (EHDAA)	2 ^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE SAINTE-HEDWIDGE (721009)

967, rue Principale
Sainte-Hedwidge (Québec) G0W 2R0

IMMEUBLE:

721053 École Sainte-Hedwidge: 967, rue Principale, Sainte-Hedwidge

LOCAUX:

Tous les locaux de l'immeuble sont mis à la disposition de l'école.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ:

Préscolaire	4 ans et 5 ans
Primaire	2 ^e et 3 ^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE SAINTE-LUCIE (721056)

327, rue de l'Église
Albanel (Québec) G8M 3E9

IMMEUBLES :

721033	Sainte-Lucie :	327, rue de l'Église, Albanel
721034	Henri-Bourassa :	325, rue de l'Église, Albanel

LOCAUX :

Tous les locaux de l'immeuble Sainte-Lucie sont mis à la disposition de l'école.

Des locaux pour le service de garde en milieu scolaire et passe-partout et le gymnase de l'immeuble Henri-Bourassa sont mis à la disposition de l'école.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire	4 ans et 5 ans
Primaire	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

ÉCOLE SAINTE-MARIE (721051)

1017, rue du Centre-Sportif
Normandin (Québec) G8M 4L7

IMMEUBLE :

721027 Sainte-Marie : 1017, rue du Centre-Sportif, Normandin

LOCAUX :

Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école, à l'exception :

- du local au sous-sol qui est réservé pour les archives de la commission scolaire;
- des locaux utilisés pour l'administration de la commission scolaire dont l'adresse civique est 1013 rue du Centre-Sportif (Normandin);
- du local pour le service de garde en milieu scolaire.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire 4 ans et 5 ans
Primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DOLBEAU-MISTASSINI (721401) 400, 2^e Avenue Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 3C6

IMMEUBLES :

721076	C.F.P. Dolbeau-Mistassini :	400, 2 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini
721069	Polyvalente Jean-Dolbeau :	300, avenue Jean-Dolbeau, Dolbeau-Mistassini
721068	Chanoine-Simard :	1840, rue Provencher, Dolbeau-Mistassini
723074	Laure-Conan :	847, avenue Georges-Vanier, Chicoutimi
721007	Usine-école Scifor :	375, rue François-Tremblay, Dolbeau-Mistassini
721009	Pavillon en transformation des bois :	505, route Uniforêt, L'Ascension
721059	C.F.P. de Roberval-Saint-Félicien Secteur commerce :	1079, rue Bolduc, Roberval
721064	Polyvalente de Normandin :	1285, avenue du Rocher, Normandin
721065	C.F.P. de Roberval-Saint-Félicien	171, boulevard de la Jeunesse, Roberval
721010	Atelier forêt école :	1111, 2 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini
721011	Entrepôt forêt école :	1111, 2 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini
721012	Salle de cours forêt école :	1111, 2 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini
	Centre de transfert technologique	375, chemin des Forestiers, Dolbeau-Mistassini

LOCAUX :

- Tous les locaux du C.F.P. Dolbeau-Mistassini, de l'usine-école Scifor et du Centre de transfert technologique sont mis à la disposition du centre ;
- La majorité des locaux du bloc B de la Polyvalente Jean-Dolbeau et une partie des locaux de l'immeuble Chanoine-Simard sont mis à la disposition du centre ;
- Des locaux utilisés (loués ou prêtés) dans différents immeubles selon les besoins spécifiques de certains cours ;
- Quelques locaux du C.F.P. Dolbeau-Mistassini sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes ;
- Quelques locaux de la Polyvalente de Normandin sont utilisés par le centre ;
- Quelques locaux du C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien et du C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien (secteur commerce) sont utilisés par le centre.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation professionnelle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE ROBERVAL—SAINT-FÉLICIEN (721402)

181, boulevard de La Jeunesse
Roberval (Québec) G8H 2N9

IMMEUBLES :

721065	Cité étudiante:	171, boulevard de La Jeunesse, Roberval
721059	C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien:	1079, rue Bolduc, Roberval (secteur commerce)
721005	Garage Cité étudiante:	181, boulevard de La Jeunesse, Roberval
721066	Polyvalente des Quatre-Vents:	1099, boulevard Hamel, Saint-Félicien
721019	Centre d'éducation des adultes Le Retour:	1191, boulevard Julien, Saint-Félicien
721069	Polyvalente Jean-Dolbeau :	300, avenue Jean-Dolbeau, Dolbeau-Mistassini
721076	C.F.P. Dolbeau-Mistassini :	400, 2 ^e avenue, Dolbeau-Mistassini
801048	Polyvalente La Porte du Nord:	265, rue Lanctôt, Chibougamau
721802	Conseil des Atikamekw de Wemotaci :	73, rue Kenosi, Wemotaci
723075	Centre de l'Odyssée Dominique-Racine:	985, rue Bégin, Chicoutimi
722061	Pavillon Camille Lavoie (Forgescom) :	500, avenue des métiers, Alma
721017	Centre de services de Saint-Félicien STAGEM	1322, boulevard Sacré-Cœur, Saint-Félicien 150, route Sainte-Hedwige, Roberval

LOCAUX :

- Les locaux situés au sous-sol du bloc B de la Cité étudiante sont mis à la disposition du centre ;
- Tous les locaux du garage Cité étudiante et du C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien (secteur commerce) sont mis à la disposition du centre. Quelques locaux pourront être utilisés à l'occasion par l'éducation des adultes ;
- Quelques locaux des immeubles Polyvalente des Quatre-Vents et du C.É.A.L'Envol/Le Retour sont mis à la disposition du centre ;
- Des locaux utilisés (loués ou prêtés) dans différents immeubles selon les besoins spécifiques de certains cours sont mis à la disposition du centre ;
- Quelques locaux du C.F.P. Dolbeau-Mistassini sont utilisés par le centre ;
- Une partie des locaux de l'immeuble Centre administratif Saint-Félicien.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation professionnelle

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES HENRI-BOURASSA/LE PARCOURS (721301)

1840, rue Provencher
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2A6

IMMEUBLES :

721068	Chanoine-Simard :	1840, rue Provencher, Dolbeau-Mistassini
721034	Henri-Bourassa :	325, rue de l'Église, Albanel
721035	Notre-Dame-de-Lourdes :	604, rue de la Fabrique, Girardville
721029	Jean XXIII :	47, avenue du Moulin, Saint-Thomas-Didyme
721037	Bon-Pasteur :	451, rue de l'Église, Sainte-Jeanne-d'Arc
721042	Hélène-Laliberté :	300, rue Édouard-Niquet, Péribonka
721045	La Source :	687, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot
721048	Les Prés Verts :	712, rue Principale, Saint-Augustin
721064	Polyvalente de Normandin :	1285, avenue Du Rocher, Normandin
721070	Secondaire Des Chutes :	1, rue de l'Église, Dolbeau-Mistassini
721069	Polyvalente Jean-Dolbeau :	300, avenue Jean-Dolbeau, Dolbeau-Mistassini
721076	C.F.P. Dolbeau-Mistassini :	400, 2 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini
721006	Saint-Louis-de-Gonzague :	537, rue Principale, Saint-Eugène-d'Argentenay
721801	Conseil des Atikamekw d'Obedjiwan :	12, Wapoc, Obedjiwan

LOCAUX :

Tous les locaux de l'immeuble Henri-Bourassa sont mis à la disposition du centre, à l'exception :

- du local pour le service de garde en milieu scolaire ;
- du local de Passe-partout ;
- du gymnase de l'école Sainte-Lucie.

Une partie des locaux de l'immeuble Chanoine-Simard sont mis à la disposition du centre.

Quelques locaux des immeubles Notre-Dame-de-Lourdes, Jean XXIII, Bon-Pasteur, Hélène-Laliberté, La Source, Les Prés Verts, Secondaire Des Chutes, Polyvalente Jean-Dolbeau, Polyvalente de Normandin, Saint-Louis-de-Gonzague et du Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini sont mis à la disposition du centre.

Des locaux utilisés dans différents immeubles selon les besoins spécifiques de certains cours sont mis à la disposition du centre.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Formation générale des adultes et éducation populaire.

Mario Lavoie, secrétaire général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES L'ENVOL/LE RETOUR (721302)

654, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L2

IMMEUBLES :

721056	C.É.A. L'Envol :	654, boulevard Saint-Joseph, Roberval
721019	C.É.A. Le Retour :	1191, boulevard Julien, Saint-Félicien
721059	C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien (commerce):	1079, rue Bolduc, Roberval
721060	Jolivent :	1536, rue Principale, Chambord
721065	Cité étudiant :	171, boulevard de la Jeunesse, Roberval
721075	L'Arbrisseau :	74, rue Principale, Saint-André
721049	Deux-Lacs :	246, rue Principale, Lac-Bouchette
721013	Maria-Goretti :	4971, rue des Saules, La Doré
721800	Centre Nipimishkan :	1711, Amishk, Mashteuiatsh
721798	Centre de détention :	758, boulevard Saint-Joseph, Roberval
721802	Conseil des Atikamekw de Wemotaci :	73, rue Kenosi, Wemotaci

LOCAUX :

Tous les locaux du C.É.A. L'Envol sont mis à la disposition du centre.

Tous les locaux du C.É.A. Le Retour sont mis à la disposition du centre, à l'exception :

- des locaux utilisés par le Centre de la petite enfance Trotte-Menu :
- des locaux utilisés par la formation professionnelle.

Quelques locaux des immeubles Jolivent, L'Arbrisseau, des Deux-Lacs, Maria-Goretti et du C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien sont mis à la disposition du centre.

Des locaux utilisés dans différents immeubles selon les besoins spécifiques de certains cours sont mis à la disposition du centre.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation générale des adultes et éducation populaire

Mario Lavoie, secrétaire général